

L'AVANT D'ENTRA L'ÉTUDE, A'ART LEOLOGIE, ARTS DU CATALOGIS

2022 / 2023



PRÉSENTATION	7-8
L'École d'art du Calaisis – Le Concept	
Une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art	
Contexte et spécificités	
Équipement	
Le réseau des classes préparatoires publiques	
L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE PRÉPARATOIRE	9
LES OBJECTIFS DE LA FORMATION	11
Développer la créativité et découvrir des démarches artistiques contemporaines	
Acquérir et utiliser un vocabulaire spécifique à l'art, à l'oral et à l'écrit	
Préparer vos choix d'orientation	
IDENTITÉ DU CURSUS	12
Rencontre avec le milieu professionnel	
Partenariats	
ORGANISATION DES ÉTUDES	13
1 ^{ère} période: Apprendre, découvrir...	
2 ^e période: Expérimenter, chercher, produire...	
3 ^e période: S'exercer, exposer...	
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	15-17
Équipe enseignante	
Artistes invités	
EMPLOI DU TEMPS CLASSE PRÉPARATOIRE 2022/ 2023	19
MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENUS DES ÉTUDES	20-27
ARCHIVAGE ET CLASSEMENT DES TRAVAUX	30
CONSERVATION ET STOCKAGE DES TRAVAUX	31
PLAGIAT ET RESPECT DES DROITS D'AUTEURS	32
Qu'est-ce que le plagiat?	
Pour éviter le plagiat	
LE CARNET DE BORD	33
ESPACES DE TRAVAIL	34
LE TRAVAIL ET SON ÉVALUATION	35-36
Bilans	
Certificat de fin d'année préparatoire	

CONCOURS	37
Choix des concours	
L'orientation vers les différentes écoles	
L'inscription aux concours	
PORTES OUVERTES	39
EXPOSITION	40
VACANCES	41
ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ÉCOLE D'ART DU CALAISIS	42
Action de parrainage	
PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE	43
RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	45-51
CONTACTS	53
COLOPHON	54





PRÉSENTATION

L'École d'art du Calaisis – Le Concept

L'École d'art du Calaisis – Le Concept, lieu d'enseignement dédié aux arts plastiques est une fenêtre ouverte sur la création... Cet établissement, installé depuis près de 90 ans rue des Soupirants, a déménagé en 2014 pour mieux se réinventer et se diversifier. L'objectif est de permettre un accueil sécurisé aux usagers, de développer des actions et partenariats inédits ouverts à tous les habitants de l'agglomération, et de faire de ce lieu culturel un espace de rencontre avec l'art et les artistes. Forte de son histoire et de sa place particulière sur le territoire, l'école d'art sensibilise et initie des élèves adultes et périscolaires (enfants et adolescents) aux arts plastiques et visuels sous toutes leurs formes. Elle compte pour ce faire sur les compétences d'une équipe d'enseignants-artistes spécialisés animant des ateliers en matière de dessin, gravure, graphisme contemporain, bande dessinée, vidéo, photographie (argentique et numérique), infographie, céramique, volume, sculpture, peinture, couleurs, histoire de l'art, art du textile, pratiques de l'installation, etc. La mission fondamentale de l'école d'art est donc de valoriser la pédagogie et la demande d'accompagnement des usagers, dans un parcours cohérent et construit pour former des amateurs éclairés et autonomes.

Une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art

Ouverte en 2014, la classe préparatoire aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art Le Concept, est une formation publique d'une année, post baccalauréat. Elle prépare aux concours des 45 établissements publics d'enseignement supérieur regroupés au sein de l'Association Nationale des Écoles d'Art. L'établissement d'enseignement des arts plastiques et visuels complète ainsi ses propositions de formation et d'accompagnement, en l'occurrence à l'attention des jeunes en recherche d'orientation dans le domaine de la création (art, design et communication). L'école d'art propose enfin une saison d'action culturelle, faisant la part belle aux partenariats locaux, nationaux voire internationaux. L'équipement propose une kyrielle de projets et d'activités innovantes et originales : ateliers de découverte, stages pratiques, workshops, résidences d'artistes, expositions, performances, conférences, etc. Autant d'occasions de donner à voir la richesse et la pluralité de la création artistique contemporaine.

Contexte et spécificités

Ancrée au nord de la Région Hauts de France, l'école d'art du Calaisis est dotée d'un équipement permettant à la classe préparatoire de disposer de toutes les ressources utiles et nécessaires. Située en plein centre-ville de Calais, l'école est également à proximité directe de la vie culturelle locale (Conservatoire Musique et Danse, LE CHANNEL scène nationale, Musée des beaux-arts, Cité de la Dentelle et de la Mode, Médiathèque, Théâtre municipal...). Aux carrefours de l'Europe du Nord, l'école développe et travaille ses relations transfrontalières. C'est un élément important de son identité, qui impacte le cursus (voyages artistiques et linguistiques en Angleterre, en Belgique, etc.). Enfin, les rencontres avec le milieu professionnel (notamment axées sur une politique

volontariste de soutien à la jeune création contemporaine) et les collaborations entre lieux de diffusion et d'enseignement supérieur sont un des atouts majeurs de cette formation.

Équipement

L'école d'art du Calaisis assure ses missions dans un écrin à l'architecture atypique et contemporaine, associant modernité et espaces verts, transparence et modularité sur plus de 2 500 m² de plateaux techniques organisés par pôles : image et son, volume-sculpture-céramique, dessin-gravure, peinture couleurs, textile contemporain, espaces ressources, salle de conférence, salles informatiques Mac et PC, centre de documentation, salles de médiation.

Le réseau des classes préparatoires publiques

La classe préparatoire de l'école d'art du Calaisis est membre de l'APPEA (association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art) et, à ce titre, s'est engagée à respecter les critères communs aux classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art. Les classes préparatoires de l'APPEA sont habilitées à recevoir des élèves boursiers. Elles ne sont pas soumises à une inscription via le site internet parcoursup. L'APPEA a pour but de contribuer, par tous les moyens jugés nécessaires, à la reconnaissance et à la promotion d'un réseau de classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art. Le site Internet portail www.appea.fr a été conçu pour offrir une information la plus claire et exhaustive possible sur les écoles appartenant au réseau et permettre à tous les jeunes qui cherchent une orientation artistique de mieux se repérer dans le paysage de l'enseignement supérieur artistique.

PRÉSENTATION

L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE PRÉPARATOIRE

La classe préparatoire publique de l'École d'art du Calaisis – Le Concept dispense 35 heures de cours hebdomadaires de septembre à juin, et prépare principalement l'étudiant.e à la réussite aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design. Le temps de l'approfondissement d'une pratique étant réservé à la première année de son cursus en école d'art.



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer la créativité et découvrir des démarches artistiques contemporaines

Les disciplines abordées durant cette année couvrent plusieurs médiums des arts plastiques et visuels : dessin, arts graphiques, peinture, couleur, sculpture, céramique, art textile, procédés photographiques et vidéographiques, traitement sonore, technologies numériques, installation, performance... À la formation technique proprement dite vient se greffer un volet théorique qui met l'accent sur l'histoire de l'art et l'actualité artistique. L'étudiant.e sera ainsi confronté aux principales théories sur l'art, ce qui devrait lui assurer une meilleure compréhension des enjeux esthétiques de la création et des différents modes d'expression artistiques. Notre objectif essentiel est de permettre la rencontre avec des démarches artistiques actuelles et de contribuer à faire vivre à nos étudiant.e.s des événements culturels singuliers, de développer leur créativité et leur propre identité. Avec pour finalité, de les aider à amorcer une réflexion artistique personnelle prenant forme à travers le dossier de travaux personnels qu'ils devront constituer et défendre lors des concours d'entrée dans les écoles supérieures d'art.

Acquérir et utiliser un vocabulaire spécifique à l'art⁷, à l'oral et à l'écrit

Nous insisterons sur la question de l'oral en nous appuyant sur la production plastique des étudiant.e.s. C'est dans le cadre d'un échange collectif et/ou individuel, pour analyser le travail qui vient de se réaliser, que les étudiant.e.s seront encouragés à s'exprimer oralement ou par écrit. Sur ce travail, l'étudiant.e aura à verbaliser. Par conséquent, l'étudiant.e apprendra de lui-même et transmettra à l'ensemble du groupe. Il sera donc encouragé à prendre des notes et à tenir un carnet de bord.

Préparer vos choix d'orientation

Nous développons des méthodes de conseils en orientation très diverses, qui reposent avant tout sur la liberté de choix de l'étudiant.e, de ses centres d'intérêt, de son parcours scolaire antérieur et de sa personnalité. Les choix d'orientation sont nombreux (beaux-arts, design, communication, université, arts décoratifs...), cela suppose donc de notre part une bonne connaissance des filières, des réseaux et une analyse fine de l'évolution et des conditions d'exercice des professions artistiques et des métiers de la création.

C'est lors du bilan de décembre que nous abordons la question de l'orientation. En fonction des productions de l'étudiant.e et de l'état de son travail, les enseignants pourront le conseiller sur ses choix et éventuellement lui faire des propositions sur des formations spécifiques qui correspondraient le mieux à ses compétences. La Classe Préparatoire est donc à la fois une année d'initiation et d'expérimentation de pratiques plastiques, mais aussi une année de réflexion et d'aide à l'orientation.

Les rencontres avec le milieu professionnel et les nombreux partenariats et collaborations entre des établissements de diffusion et d'enseignement supérieur, ainsi que l'engagement de l'établissement dans des partenariats transfrontaliers en font un des atouts majeurs de cette formation.

Rencontre avec le milieu professionnel

Les rencontres avec le milieu professionnel s'opèrent à travers l'organisation de workshops, de rencontres professionnelles, de présentation de parcours d'artistes, de créateurs issus des filières artistiques et culturelles. Lors de ces rencontres, les artistes présentent la singularité de leur parcours, permettant ainsi de sensibiliser les étudiant.e.s à la variété des cursus existants tout en les éclairant sur l'environnement professionnel du secteur des arts visuels. Il s'agit de partager ces expériences du point de vue du développement professionnel, de faire un retour sur l'expérience de l'école et celle de l'après-école : les difficultés rencontrées à la sortie de l'école, les lieux «ressource» repérés, les stratégies mises en place.

Partenariats

PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR DU SPECTACLE VIVANT

Durant cette année, et grâce à des partenariats établis avec le Conservatoire à rayonnement départemental musique et danse du Calaisis, la scène nationale Le Channel et des équipes artistiques nous vous proposerons d'explorer les connexions entre les pratiques du spectacle vivant (musique, théâtre, danse...) et celles des arts plastiques et visuels (exposition, installation, performance, vidéo...). En tant que futurs étudiant.e.s d'écoles supérieures d'art, il vous est aujourd'hui indispensable de prendre en considération la diversité des pratiques artistiques actuelles, et de vous questionner sur les pratiques interdisciplinaires et la notion de transversalité. Grâce à une programmation régulière de rendez-vous (spectacles⁷, performances, conférences, laboratoires artistiques, rencontres professionnelles, témoignages d'artistes, retours d'expériences, etc.), et d'apports d'éléments historiques, théoriques, techniques et pratiques, nous nous intéresserons entre autres à des questionnements tels que :

En quoi et de quelle manière les pratiques scéniques renouvellent-elles les pratiques plastiques ? Et inversement !

Qu'en est-il des interventions de plasticiens dans les arts et le spectacle vivant ?

Qu'en est-il du statut des objets scéniques lorsque ces derniers sont produits par un artiste plasticien ?

Ces différents apports ont pour objectif d'enrichir votre culture artistique et de vous apporter quelques repères quant à une orientation et à des débouchés liés au spectacle vivant et aux arts de la scène. En effet, certains diplômés des écoles supérieures d'art interviennent dans ces domaines sur des objets liés à la scénographie, à la décoration, à la mise en lumière, ou à la construction.

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE ET LA BELGIQUE⁷

Facteur d'ouverture, d'échange et d'enrichissement, la dimension transfrontalière représente une composante importante du développement de l'école d'art du Calaisis, au profit d'un partage de compétences et de savoir-faire pour nos étudiant.e.s.

⁷L'école offre chaque année à ses étudiant.e.s quatre spectacles + un spectacle optionnel à choisir au sein de la programmation de la scène nationale le Channel.

⁷Aucune participation financière ne sera demandée pour les sorties pédagogiques et déplacements à l'étranger.

L'année se décompose en trois périodes correspondant à l'évolution de l'élève et à la nécessité de préciser des compétences dans la perspective des concours des écoles supérieures d'art.

Septembre à fin Novembre Apprendre, découvrir...

Favoriser l'acquisition de bases pratiques, théoriques et techniques et situer sa production personnelle par rapport à un large champ référentiel et à l'histoire de l'art.

Décembre à Février Expérimenter, chercher...

Approfondir la démarche de création, produire un dossier de travaux personnels cohérent.

À partir de mars S'exercer, exposer...

Se préparer aux épreuves des concours des écoles choisies (suivi de dossiers, jurys blancs), impliquer les étudiant.e.s dans la préparation de leur exposition de fin d'année.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique de la classe préparatoire se compose d'enseignants spécialistes de leur discipline et d'artistes invités :

Équipe enseignante

François Descamps

Histoire de l'Art et de l'Architecture;
Partenariat « éducation-culture ».

Audrey Dewet

Art et Textiles Contemporains

Emmanuelle Flandre

Les Mondes de l'Art; Ouverture sur le monde de la création,
rencontre de professionnels/Analyse et argumentation;
Chargée de la médiation artistique en direction du public
scolaire.

Frédéric Fleury

Dessin contemporain; Bande dessinée; Édition.

Samuel Guillot

Dessin; Modèle vivant.

Thierry Rat

Volume; Céramique; Infographie; Multimédia.

Martin Singer

Animation 2D.

Clothilde Sourdeval

Peinture; Gravure.

Armin Zoghi

Pratiques de l'Installation; Art Vidéo et Son.

Marine Leleu

Photographie Argentique et Numérique; Design Graphique.

Artistes invités ^[2022/2023]

La présence de l'artiste doit permettre aux étudiant.e.s d'appréhender ce qui caractérise sa démarche, ses questionnements, sa manière de penser, de travailler, ses intentions, habiletés, savoir-faire spécifiques et ses expériences artistiques professionnelles.

L'apport de l'artiste a pour vocation de favoriser une réflexion sur la question du processus de création artistique. Suite à une période d'échanges et d'interrogations avec les étudiant.e.s, il sera amené à prévoir les modes d'intervention artistique, à déterminer un champ d'expérimentation, à proposer un ensemble de pistes de travail.

La finalité est de permettre aux étudiant.e.s d'amorcer une démarche artistique, de mener à terme un projet personnel sous la supervision de l'artiste et de l'enseignant, ceci en vue de produire un dossier de travaux personnels.

Résidence CRESCENDO

Une aide à la structuration de l'activité artistique en France et en Belgique.

Geoffroy Didier

Plasticien

Rencontre tout public le 15 septembre à 18h00 à l'école d'art du Calais – Le Concept.

Geoffroy Didier sera accueilli dans le cadre de la résidence CRESCENDO. L'artiste dispose d'un atelier au sein de l'école d'art, vous aurez la possibilité de le rencontrer du 1 au 29 septembre 2022.

<https://didiergeoffroy.wixsite.com/artiste>

Résidence ARCHIPEL

Céleste Rogosin

Céleste Rogosin sera accueillie dans le cadre de la résidence Archipel- Pôle littoral: Écoles d'art de Boulogne-sur-Mer et Calais. L'artiste dispose d'un atelier au sein de l'école d'art, vous aurez la possibilité de la rencontrer durant les deux périodes de résidence :

Phase 1: À Boulogne-sur-Mer du 26 septembre au 7 octobre 2022 / À Calais du 10 au 21 octobre 2022

Phase 2: À Boulogne-sur-Mer du 7 novembre au 9 décembre 2022 / À Calais du 12 décembre au 27 janvier 2023

<http://www.celesterogosin.com/>

Jean-Philippe Loridan

Artiste / Digital designer / Web designer / Motion designer.

1^{er} workshop le 24, 25, 26, 27 octobre 2022, après-midi à l'école d'art du Calais – Le Concept.

2^{ème} workshop en partenariat avec l'ESA Dunkerque le 12, 13, 14, 15 et 16 décembre 2022.

<https://www.jeanphilippeloridan.com/>

Dométhilde Majek

Design des politiques publiques / design de service / pédagogie du design.

Workshop les 2, 3 et 4 novembre 2022, à l'école d'art du Calais – Le Concept.

Bruno Mallet

Expression écrite.

Accompagnement à la rédaction et expression écrite. Le vendredi, de 16h00 à 18h00, du 18/11 au 31/03.

L'école d'art du Calais – Le Concept

développe et entretient de nombreux partenariats avec les écoles supérieures d'art de la région Hauts-de-France.

Ces partenariats répondent à des nécessités diverses liées à l'organisation de l'offre globale de formation, à plusieurs niveaux du cursus (cours réservés, visites d'établissements, stages, organisation de workshops communs...)

ARTISTES INVITÉS

ARTISTES INVITÉS

Donovan Le Coadou

Plasticien

C'est dans le cadre d'une convention passée entre L'Esä - École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing et L'École d'art du Calais – Le Concept que nous vous proposons ce workshop les 7, 8, 9 et 10 novembre 2022, sur le site de Dunkerque.

Jean-Philippe Loridan et David Ayoun

Workshop en partenariat avec L'Esä - École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing le 12, 13, 14, 15 et 16 décembre 2022.

Durant cette année, et grâce à notre partenariat avec la scène nationale Le Channel nous vous proposerons d'explorer les connexions entre les pratiques du spectacle vivant et celles des arts plastiques et visuels. En tant que futurs étudiant.e.s d'écoles supérieures d'art, il vous est aujourd'hui indispensable de prendre en considération la diversité des pratiques artistiques actuelles, et de vous questionner sur les pratiques interdisciplinaires et la notion de transversalité.

Maxence Vandeveld

Acteur / compositeur

Philémon Vanorlé

Plasticien / scénographe

Workshop le 3, 4, 5, 6 janvier 2023 au Channel, scène nationale de Calais.

<http://www.societevolatile.eu/>

Mathurin Van Heeghe

Plasticien

Valentin Tyteca

Plasticien

Préparation aux concours les 12, 14, 15 février 2023 à L'école d'art du Calais – Le Concept. Conseils, orientation, lecture de dossier, préparation aux oraux...



EMPLOI DU TEMPS CLASSE PRÉPARATOIRE 2022/2023

LUNDI
08h30 à 12h30 | grp. entier
photographie
M. Leleu

PAUSE DÉJEUNER

13h30 à 15h30 | grp. entier
dessin contemporain | demi grp.
F. Fleury
histoire de l'art | demi grp.
F. Dexcamp

15h45 à 17h45 | grp. entier
design graphique
M. Leleu

MARDI
08h30 à 12h30 | grp. entier
volume - sculpture
T. Rat

PAUSE DÉJEUNER

13h30 à 15h30 | grp. entier
AVA analyse verbalisation organisation
E. Flandre

15h45 à 17h45 | grp. entier
histoire de l'art
F. Dexcamp

MERCREDI
08h30 à 12h30 | grp. entier
labo recherches et expérimentation
F. Fleury/A. Zoghi

PAUSE DÉJEUNER

13h30 à 16h00 | grp. entier
vidéo et son
A. Zoghi

16h00 à 18h00 | grp. entier
pratiques de l'installation
A. Zoghi

JEUDI
08h30 à 10h30 | grp. entier
infographie
T. Rat

10h45 à 12h45 | semestre 1 | grp. entier
gravure | demi grp.
C. Sourdeval
céramique | demi grp.
T. Rat

PAUSE DÉJEUNER

13h45 à 17h45
peinture | demi grp.
C. Sourdeval

texte contemporain | demi grp.
A. Dewet

VENDREDI
08h30 à 10h30 | grp. entier
initiation à animation
M. Singer

10h45 à 12h45 | grp. entier
dessin d'observation
S. Guillot

PAUSE DÉJEUNER

13h45 à 15h45 | grp. entier
dessin - modèle vivant
S. Guillot

16h00 à 18h00 | grp. entier
accompagnement
à la rédaction
| du 09/09/22 au 11/11/22
| du 18/11/22 au 3/03/23
| et du 07/04/23 au 02/06/23
B. Maillet

dessin contemporain

Avec *Frédéric Fleury*

Contenu :

L'année est ponctuée de cette manière :

Découverte des outils et techniques liés à la pratique du dessin contemporain

Développement d'un travail et d'une démarche personnelle

Préparation du projet personnel en phase avec les vœux d'orientation et attendus professionnels

L'enseignement se décompose en deux parties distinctes mais interdépendantes : L'une s'effectue en atelier sous la direction du professeur et l'autre incluant un suivi individuel et hebdomadaire, s'effectue à la maison, en autonomie en dehors des cours. Les étudiant.e.s sont confronté.e.s à différentes problématiques, sujets et contraintes en lien avec les enjeux et préoccupations de la création contemporaine. Les grandes thématiques de l'année sont les suivantes : Objet, Corps, Espace.

Le travail personnel est articulé autour de simples mots qu'il s'agit de traiter librement avec l'unique contrainte de travailler en série.

Objectifs :

Permettre à chaque étudiant.e de développer un trait et une particularité graphique qui lui est propre.

Approfondissement des notions liées au graphisme et au dessin contemporain et découverte des artistes majeurs de ce champ artistique.

Apprentissage de techniques et enjeux en lien avec le médium.

Acquisition d'un vocabulaire spécifique à partir des notions étudiées

Modalité :

2h de cours toutes les deux semaines.

Travail hebdomadaire à effectuer en autonomie.

Evaluation :

Expérimenter, produire, créer.

Mettre en œuvre un projet artistique.

S'exprimer, analyser sa pratique.

Ponctualité, assiduité, attention, écoute, curiosité, implication.

photographie et image numérique

Avec *Marine Leleu*

Objectifs :

Acquérir les connaissances de base du matériel et des processus photographique autant par l'initiation aux procédés anciens que par la photographie numérique et par la découverte des logiciels de traitement. Produire en continu, vous permettra d'utiliser la photographie comme un outil de langage et médium artistique. À chaque rendu les travaux seront analysés et débattus, ce qui donne lieu à la réflexion, à la complémentarité de la production et sur les connaissances culturelles. La prise de vues, la reproduction et l'archivage de travaux relatifs aux autres contenus et ateliers feront l'objet d'un complément en vue de la constitution du dossier personnel.

Modalité :

4h hebdomadaire

+ 2h hebdomadaire en prise de rendez-vous

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

design graphique

Avec *Marine Leleu*

Objectifs :

Acquérir les connaissances de base sur le design graphique : définition, composition, rythme, typographique, mise en pages, éditions etc... Chaque sujet fera l'objet d'une production, vous permettant de comprendre une variété d'outil, de matériaux. Tous ces acquis seront un complément essentiel pour la constitution du dossier personnel.

Modalité :

2h de cours hebdomadaire

laboratoire d'expérimentations plastiques

Avec *Armin Zoghi et Frédéric Fleury*

Contenu :

Enseignement hebdomadaire, alternant suivi individuel et travail en équipe. Le travail plastique ouvert à toutes techniques et médiums s'effectue en atelier sous la direction de deux enseignants. Les étudiant.e.s sont mis.e.s en présence de différentes thématiques de recherche en lien avec des enjeux et questionnements plastiques contemporains. Trois grandes thématiques ponctuent l'année : Objet, Corps, Espace. Les étudiant.e.s sont invité.e.s à analyser et apporter une réponse plastique autour de chaque thématique. Elles sont traitées dans un temps donné et donnent lieu à un rendu de projet incluant une présentation publique et un accrochage.

Objectifs :

Permettre à chaque étudiant.e de s'interroger et de découvrir les enjeux de la création contemporaine.

Développer une production pertinente et conséquente sans se limiter à un médium.

Découverte et approfondissement des acteurs et des notions liées à la création contemporaine.

Acquisition d'un vocabulaire commun à partir des notions étudiées.

Modalité :

4h de cours hebdomadaire

Évaluation :

Ponctualité, assiduité, attention, curiosité, implication.

vidéo et son

Avec *Armin Zoghi*

Contenu :

Un atelier pour comprendre l'utilisation de la vidéo et du son dans le champ d'art contemporain. La technique de la vidéo est enseignée : production (écriture, tournage), postproduction (montage, mixage, étalonnage). Cet enseignement technique est donné en fonction de l'objectif de chaque projet. La technique au service de l'objectif du projet et non l'inverse. Les quatre premières séances la technique de film/vidéo est enseignée en passant par la grammaire du cinéma, écriture, tournage, la prise de vue ainsi que les bases du montage vidéo et son avec les logiciels « adobe Première Pro », « adobe Audition » et « Davinci Resolve ». Au cours de l'année, les références artistiques sont présentées par le biais d'œuvres de divers registres : vidéo d'artiste, cinéma d'auteur, cinéma documentaire. Les étudiant.e.s rendront deux productions semestrielles à partir de sujets

« imposés », mais ils ou elles peuvent remplacer un de ces sujets par un sujet « libre » en exposant leurs motivations. Chaque thématique est traitée dans un temps imparti et donne lieu à un rendu de projet incluant une présentation devant la classe. L'enseignement hebdomadaire, alterne suivi individuel et travail en équipe.

Objectifs :

- Apprendre les bases du tournage en démarrant par l'écriture.
- Apprendre les bases de l'utilisation des logiciels de montage.
- Apprendre à développer en parallèle la phase de recherche et la phase de production (et non de façon consécutive).
- Parvenir à un résultat fini, accompagné d'un répertoire permettant de présenter son travail en public.
- Renforcer les compétences en analyse d'image.

Modalité :

2h de cours hebdomadaire

Évaluation :

Sens de responsabilités, progrès, persévérance, curiosité, implication, sens d'analyse, une posture d'esprit adapté aux contenus des cours, ponctualité.

sculpture / volume / céramique contemporaine

Avec *Thierry Rat*

Contenu :

Des sujets seront proposés en lien avec la technique et le ou les matériaux à étudier en alternant, ateliers de 4h00 et périodes plus longues de 2 à 3 séances de 4h00 qui permettront de développer davantage la notion de projet artistique par les recherches personnelles et la tenue régulière d'un carnet de bord. Chaque sujet sera l'occasion d'explorer les fondamentaux de la sculpture, du volume et de la céramique, le vocabulaire autant que les principes plastiques et des renvois systématiques vers des artistes reconnus pour leur pratique. Chaque restitution d'atelier sera suivie d'une évaluation individuelle et collective où l'étudiant fera part de sa note d'intention. Cette année sera placée sous l'égide d'une réflexion autour du concept d'anthropocène (Le terme signifie « l'Ère de l'humain », a été popularisé à la fin du XX^e siècle par le météorologue et chimiste de l'atmosphère Paul Josef Crutzen, prix Nobel de chimie en 1995 et par Eugene Stoermer, biologiste, pour désigner une nouvelle époque géologique, qui aurait débuté selon eux à la fin du XVIII^e siècle avec la révolution industrielle, et succéderait ainsi à l'Holocène, source Wikipédia), nous nous interrogerons particulièrement sur la problématique écologique liée à l'utilisation de certains matériaux.

Objectifs :

Découvrir et expérimenter les techniques de la sculpture, du volume et de la céramique à travers la manipulation d'un outillage spécifique, des différents matériaux (argile, émaux, pierre, bois, plâtre, métal) et des méthodes de travail traditionnelles où plus contemporaines (modelage, émaillage, taille directe, assemblage, scénographie, installation).

Modalité :

Sculpture / volume en groupe entier : 4h hebdomadaire

Céramique contemporaine : 2h de cours toutes les deux semaines.

analyse verbalisation argumentation / les mondes de l'art

Avec *Emmanuelle Flandre*

Contenu :

Le cours se divise en deux parties, un cours collectif et des rendez-vous individuels.

Cours collectif :

Il permet aux étudiant.e.s d'éveiller leur sens critique, d'appréhender à analyser une proposition artistique, de l'argumenter, de la soutenir et de la présenter, mais également de répondre à des contraintes pour, en définitive, retranscrire ses compétences dans leur propre pratique, notamment au moment des concours. Dans cette optique, les étudiant.e.s sont notamment amenés à organiser une exposition en effectuant des choix sur une thématique imposée dans la collection d'une institution, les œuvres présélectionnées font l'objet d'une analyse de la part des étudiant.e.s, puis d'une argumentation afin d'effectuer un choix définitif. L'exposition n'est pas une fin en soi mais concrétise et valorise les différentes étapes d'apprentissage, de découvertes et de travail effectués tout au long de l'année. Quelques séances 2 à 3 selon la demande) sont dévolues à la mise en situation aux épreuves d'admission : épreuves plastiques et théoriques sur table, d'une durée de deux heures, ces séances sont suivies d'une séance d'argumentation collective de l'épreuve plastique, et d'une correction individuelle de l'épreuve théorique.

Rendez-vous individuels :

Le suivi individuel permet aux étudiant.e.s d'avoir un suivi et des conseils personnalisés sur la préparation des concours et des épreuves d'admissions et d'admissibilité : travail sur la lettre de motivation, les notes d'intention, la forme et le contenu du dossier artistique, le choix des écoles, l'argumentation et le choix des travaux.

Modalité :

Cours hebdomadaire de 2 heures

Rendez-vous individuel avec les étudiant.e.s d'une durée de 30 à 45 minutes par étudiant.e.s.

Plusieurs rendez-vous sont proposés à chaque étudiant.e. Le calendrier des rendez-vous se fait en fonction des besoins des étudiant.e.s, au moment des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Objectifs :

- Apprendre à analyser des œuvres et à porter un regard personnel sur la création contemporaine.
- Porter un regard critique et argumenté sur son propre travail, situer sa production personnelle dans un contexte spécifique.
- Apprendre à faire des choix et à les justifier.
- Aiguiser son sens critique.
- Faire des choix individuels et collectifs, porter un projet collectif.
- Découvertes des métiers autour des œuvres, des artistes et de l'exposition et de ses acteurs par l'intermédiaire de structures professionnelles partenaires.
- Découvrir et participer à l'organisation d'une exposition : choix des œuvres, montage d'une exposition, scénographie, communication, médiation...
- Travailler sur un projet au long cours, proposant différentes étapes de travail complémentaires.

création textile et matériaux souples

Avec *Audrey Dewet*

Contenu :

Il s'agit de nourrir une réflexion autour de la question du textile et des nombreuses notions qui en découlent, de se questionner sur la place du textile dans l'art contemporain par l'étude d'artistes et de courants artistiques. Être amené à explorer le fil, l'étoffe, le vêtement... dans leur dimension plastique. Un moyen d'exprimer des idées, des sensations. Les pistes pédagogiques proposées permettront à l'étudiant.e de développer un travail de recherche personnelle.

Objectifs :

Interroger par l'expérimentation et la réflexion la matière en vue de créer un vaste éventail de surfaces, d'échantillons. Agir sur les qualités des matériaux et des fibres : amenuiser le matériau, le fragiliser, l'alléger, le déformer, l'user, le froter, l'assouplir, le durcir, le mouler, le teindre, le décolorer... Apprendre des techniques d'assemblage (couture, tressage, tissage, nouage, pliage)... à travers l'expérimentation de matériaux divers comme la laine, le lin, la soie, le plastique, fil électrique, nylon, grillage...expérimenter des actions :

Pour modifier la forme des matériaux : plier, rouler, enrrouler, envelopper, tendre, enrubanner, voiler.

Pour associer des matériaux par assemblage : épingleur, agrafer, raccorder, juxtaposer, recouvrir, incruster, compresser...

Appréhender les notions contraires : transparence, opacité/mobile, immobile/souplesse, rigidité/dessus, dessous

Constituer un book de référence comprenant croquis, notes, collages, photographies, réflexions personnelles...

Aborder la question de l'espace et son rapport à l'œuvre notion d'installation, de performance, œuvre in situ.

Présenter l'œuvre : son rapport d'échelle face au lieu, l'accrochage, la mise en scène. Les relations entre le corps du spectateur et l'œuvre : être devant, dedans, déambuler, interagir.

Modalité :

3h de cours hebdomadaire en groupe

histoire de l'art

Avec *François Descamps*

Le cours d'histoire de l'art de la classe préparatoire sera essentiellement centré sur la période contemporaine en histoire de l'art : De 1860 à aujourd'hui. Sans tendre à l'exhaustivité, il abordera la diversité des disciplines artistiques sur la période, peinture, sculpture, architecture et arts appliqués, ainsi que les connexions avec d'autres moyens d'expression, littérature, spectacle vivant, cinéma, musique et danse. Il vise principalement à donner les repères essentiels pour aborder l'évolution des pratiques artistiques d'aujourd'hui et leurs enjeux.

Il consiste en une approche de l'art contemporain par une compréhension de l'évolution des pratiques artistiques durant cette période Il s'appuie autant que possible sur l'actualité artistique et culturelle, les expositions nationales ou locales, la médiation d'expositions, les rencontres avec des artistes et des

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

professionnels du monde de l'art. Il se déroule en trois phases :

Phase programme : de septembre à janvier

Cours magistral de deux ou trois heures : œuvres analysées et placées dans leurs contextes historiques et culturels, films documentaires.

Travaux dirigés (2 heures) visant à l'acquisition de méthodes de recherche, la présentation d'exposés courts, la rédaction de notes, la médiation d'œuvres.

Phase entraînement : de février jusqu'aux derniers concours.

A l'approche des concours d'entrée dans différentes écoles d'art, d'architecture ou d'arts appliqués, le cours visera à apporter à chaque élève l'appui nécessaire à l'analyse et à l'argumentation du dossier personnel qu'il aura à présenter. Il visera aussi l'entraînement de chaque candidat aux épreuves orales et aux entretiens avec les jurys.

Restitutions et bilans : mi - mai, fin juin.

Les élèves, accompagnés des enseignants seront engagés dans un processus de restitution des acquis et expériences. Expositions, médiations, rencontres avec différents publics. Ils pourront aussi jouer le rôle « d'ambassadeurs » auprès des futurs élèves de la préparatoire.

travaux dirigés

Modalité :

Proposés en prolongement du cours et de son programme, ils présenteront des documents en appui, des visites d'expositions, des exercices de médiation Ils permettent l'acquisition de méthodes de recherches, la constitution de dossiers documentaires, et la présentation d'exposés courts sur des œuvres, des artistes, ou des mouvements. Ils viseront à accompagner les étudiant.e.s dans leurs projets et la constitution de leur dossier de candidature et à les aider à mettre des mots sur leurs choix. Ils encouragent chacun à exprimer sa pensée, à développer sa curiosité et son esprit critique en élargissant le champ de ses références. Les travaux proposés prendront diverses formes, écrites et orales :

Exposés courts portant sur des choix d'œuvres ou d'artistes.

Fiches de lecture et fiches de synthèses établies sur les sujets abordés en cours.

La deuxième période portera davantage sur l'enrichissement et l'exploitation du dossier personnel de l'étudiant.e.

attribution de crédits UV

Les étudiant.e.s en fin d'année pourront se voir attribuer des crédits UV en fonction de l'acquisition des connaissances du programme d'histoire de l'art et de la qualité du rendu des travaux et exercices proposés, et selon les critères suivants :

Participation / implication / curiosité.

Rendu des travaux.

Culture artistique / connaissance du domaine.

Présentation orale.

Qualité rédactionnelle et rendu par l'écrit : (approche critique, rigueur et méthode, pertinence de l'analyse.)

gravure contemporaine

Avec *Clothilde Sourdeval*

Cet art graphique aux possibilités infinies permettra aux étudiant.e.s de penser le multiple, la matrice et l'estampe. L'expérimentation est possible à chaque étape, tant à l'impression qu'au moment de la conception de la matrice. Un travail sur la porosité entre les médiums (le textile, la photographie, la peinture etc...) sera un moteur de cette pratique. Une définition ouverte de la gravure sera proposée comme base de travail. Au sens large : attaquer la matière et/ou travailler l'empreinte permet d'obtenir une estampe. Les élèves pourront lier apprentissage technique et projet artistique tirant profit des possibilités liées au multiple.

Objectifs :

- Connaître et maîtriser différentes techniques de Gravure.
- Comprendre les possibilités offertes par le médium, et les inclure dans un projet.

Modalité :

2h de cours toutes les deux semaines.

peinture

Avec *Clothilde Sourdeval*

Contenu :

Des questions liées à la peinture contemporaine seront proposées aux étudiant.e.s. Ces problématiques seront prétexte à découvrir, expérimenter et structurer une pratique picturale, mais aussi une pensée pouvant faire écho à d'autres médiums. La pratique et l'expérimentation seront constitutives de ce cours construit par des questionnements liés à la composition, le geste, la transparence, le format, le support et la couleur. Au fil de l'année, l'élève aura le loisir de s'approprier les sujets de recherches pour les amener à faire partie de son travail personnel.

Objectifs :

- Maîtriser les techniques, notions et vocabulaire de base.
- Utiliser les outils proposés en cours pour mettre en place un protocole de recherche artistique.

Modalité :

4h hebdomadaire en groupe

studio multimédia

Avec *Thierry Rat*

Découvrir et expérimenter les logiciels multimédia, (In Design cc, Photoshop cc, animator cc) en vue des dossiers artistiques, apprendre à concevoir son propre site internet avec Wix plateforme en ligne.

Contenu :

Conception graphique de plaquettes, de documents images/textes (Adobe In Design) traitement et optimisation des images (Adobe Photoshop), conception et édition d'un site internet (Wix plateforme en ligne), création d'animations 2D (Adobe animator).

Modalité :

En atelier équipé d'ordinateurs Macintosh, par demi-groupe une semaine sur deux, un contenu commun de connaissances techniques de base des logiciels.

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONTENU DES ÉTUDES

pratiques de l'installation

Avec *Armin Zoghi*

Contenu :

Un atelier pour comprendre l'espace et la question entre « présentation » et « représentation ». Analyser la place de l'oeuvre, celle d'auteur et également celle qui perçoit. Si la compréhension d'espace reste le centre de la préoccupation de cet atelier, la production performative est également travaillée et analysée. L'enseignement se déroule de manière hebdomadaire et alterne suivi individuel et travail en équipe. L'année commence par les pratiques de construction utilisant du bois comme matériau principal. Les thèmes proposés permettront aux étudiant.e.s d'analyser le sujet avec leurs visions personnelles. Chaque thématique est traitée dans un temps donné et donne lieu à un rendu de projet incluant une présentation devant la classe.

Objectifs :

- Renforcer la conscience cognitive à travers des expériences.
- Renforcer la perception, la connaissance, la créativité, les compétences techniques et l'esprit critique.

Modalité :

3h de cours hebdomadaire.

Évaluation :

Sens de responsabilités, progrès, persévérance, curiosité, implication, une posture d'esprit adapté aux contenus des cours, ponctualité.

animation 2D

Avec *Martin SINGER*

Contenu :

L'atelier d'animation permettra de découvrir le fonctionnement propre à l'image animée. Nous y aborderons la technique de réalisation qu'est « l'image par image », puis le Graphics Interchange Format, plus connu sous l'acronyme GIF, c'est-à-dire « un mini-film en boucle ». À partir des bases acquises, la finalité de cet atelier sera de favoriser la réalisation d'un projet personnel ou collectif. Chaque exercice sera alimenté de références au domaine abordé.

Objectifs :

- Comprendre l'animation, image par image.
- Acquérir les bases de la grammaire du cinéma.
- Connaître les références principales de l'histoire du cinéma d'animation.
- Réaliser un film en vue de la constitution d'un dossier.

Modalité :

2h de cours hebdomadaire.



Chaque étudiant.e devra photographier, numériser, archiver et classer son travail afin qu'il puisse, le jour venu, utiliser au maximum l'ensemble des documents et travaux réalisés pendant l'année. En ce qui concerne les supports numériques, il en va de même, chaque production devra être enregistrée et classée pour éventuellement figurer dans le dossier. Vous pouvez solliciter *Marine Leleu* pour vous accompagner pour les prises de vue de vos travaux, ainsi que *Thierry Rat* en infographie. Certaines archives documentent des projets qui n'ont jamais été mis en œuvre, attention ces documents présentant un processus de création ont parfois plus d'intérêt pour un jury que le résultat final.

ARCHIVAGE ET CLASSEMENT DES TRAVAUX

Ne négligez pas cette démarche d'archivage, elle vous fera gagner du temps et vous permettra de vous préparer aux concours dans de bonnes conditions.

CONSERVATION ET STOCKAGE DES TRAVAUX

L'école d'art du Calaisis ne pourra être tenu responsable de la conservation et du stockage des travaux présents dans ses locaux. L'étudiant.e est seul responsable de la garde et de la bonne conservation de ses travaux durant toute la durée de ses études. Vous devrez vous engager à les déplacer à l'extérieur des locaux, sur demande de l'administration, et au plus tard avant les vacances d'été.

Qu'est-ce que le plagiat ?

Définition : « Acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'œuvre d'un autre » Le Petit Larousse.

C'est une faute morale, civile, commerciale et/ou pénale consistant à copier un auteur ou créateur sans le dire, ou à fortement s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Il est souvent assimilé à un vol immatériel. À partir du moment où l'auteur des sources utilisées n'est pas cité, il y a plagiat ! Les membres des jurys de concours ont examiné des milliers de demandes. Ils seront probablement capables de reconnaître l'imitation d'une photographie ou d'une œuvre d'art provenant d'une autre source. Soyez vigilants, une telle erreur révélerait votre manque d'imagination et votre incapacité à produire un travail personnel.

Pour éviter le plagiat

Quelques principes et règles pour éviter le plagiat :

Placer entre guillemets tout texte et l'accompagner de sa référence complète (nom de l'auteur, date, pages).

Citer l'auteur et sa source lors de toute reproduction de documents (qu'ils soient écrits, visuels ou sonores).

Citer les références lors d'emprunt d'idées.

Attention : Les textes consultés ou issus d'Internet font partie des sources à citer. Selon l'article 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, l'étudiant.e qui souhaite intégrer des citations iconographiques dans une création destinée à une présentation publique, notamment via internet, devra :

1. soit utiliser des œuvres appartenant au domaine public (c'est-à-dire des œuvres dont les auteurs sont décédés depuis plus de 70 ans) et indiquer le nom de l'auteur;
2. soit obtenir une autorisation de la part de l'auteur de l'œuvre que vous souhaitez utiliser, ou de ses ayants droit (héritiers), ou de la société de gestion collective gérant les droits de l'artiste (ADAGP, SAIF, SCAM, etc.) et indiquer le nom de l'auteur.
3. soit supprimer la reproduction de l'œuvre reproduite dans les exemplaires destinés à une diffusion au public, notamment via internet, si l'étudiant.e ne se trouve pas dans les deux situations ci-dessus (1 & 2).

Tout au long de votre cursus, nous vous demandons de tenir un carnet de bord (à ne pas confondre avec un journal intime) ce journal de bord représente un travail régulier de prises de notes (dessins, croquis, écrits, photos...) en lien avec l'ensemble des enseignements et des rencontres, dans et hors de l'école. Cet objet, dont la forme est laissée libre à l'étudiant.e, enregistre les moments forts de votre apprentissage, il se doit d'être diversifié et doit refléter votre ouverture et votre curiosité; il doit également révéler vos questionnements et le développement de votre pensée. Suivi pendant l'année par le coordinateur pédagogique et l'équipe enseignante, ce carnet de bord fera l'objet d'une évaluation lors du 1^{er} bilan.

Les étudiant.e.s de la classe préparatoire disposent d'un atelier au sein de l'école afin d'y concevoir et réaliser leurs projets personnels. Par ailleurs, ils ont accès, accompagnés de leurs professeurs, à un ensemble d'ateliers techniques : gravure, céramique, laboratoire son, photographie, informatique...

ESPACES DE TRAVAIL

LE TRAVAIL ET SON ÉVALUATION

Le travail des étudiant.e.s est organisé par chaque enseignant. L'évaluation du travail se fait sous forme de contrôle continu par chaque enseignant pour évaluer les étudiant.e.s et les orienter dans leurs recherches (suivis de projets, appréciation de la qualité des travaux rendus et de la démarche personnelle, entretiens individualisés, bilans collectifs). L'évaluation au sein de la classe, les moments d'échange et de verbalisation, permettent également aux étudiant.e.s de s'auto-évaluer par rapport aux autres. En classe préparatoire, l'auto-évaluation représente un outil didactique essentiel. Si l'étudiant.e est capable de juger du résultat de sa production, c'est qu'il a compris ce qui était en jeu dans la proposition que lui a faite l'enseignant, c'est aussi le moyen pour lui d'avoir prise sur la démarche qui a conduit à ce résultat.

Bilans

Deux bilans sont organisés dans le courant de l'année.

Le 1^{er} bilan de décembre est considéré tel une séquence pédagogique. D'une durée d'environ 45 minutes, il se déroule autour de la présentation des travaux réalisés depuis la rentrée devant un comité composé d'enseignants, d'artistes invités et du coordonnateur pédagogique. Ce bilan a pour objectif d'évaluer de manière collective les aptitudes de l'étudiant.e à présenter son travail et à auto-évaluer sa production artistique. Cette première expérience lui permet d'analyser avec l'équipe enseignante le chemin à parcourir, ce qui est déjà acquis et ce qui reste à mettre en œuvre afin d'être préparé au mieux pour les épreuves des concours. Ce 1^{er} bilan a également pour objectif d'engager une discussion sur les choix d'orientation.

À la veille des vacances de Noël, un bulletin est envoyé à chaque étudiant.e, ainsi qu'à leurs parents. Sur ce bulletin nous utilisons un système de notation. Cette notation représente une estimation chiffrée du degré de conformité des réponses données par l'étudiant.e, par rapport à un/des objectifs à atteindre. Ce système de notation s'accompagne d'une appréciation, nous insistons beaucoup sur ce point qui doit permettre de faire prendre conscience de ce qui est découvert et compris plutôt que de mesurer.

Tourné vers l'étudiant.e, ce mode d'évaluation « formatif » s'inscrit dans la durée du parcours pédagogique, il est au service du dispositif d'apprentissage. La fonction de l'évaluation n'est pas de récompenser ou de sanctionner, mais de permettre à l'étudiant.e de repérer, d'analyser, de comprendre les développements positifs ou négatifs de son parcours.

Le 2^{ème} bilan de mars a pour objectif de mettre l'étudiant.e en situation de concours. Ce jury blanc d'une durée de 20 minutes est l'occasion pour l'étudiant.e d'acquérir une expérience sur la gestion du temps, du stress, autant d'éléments déterminants dans la réussite d'un concours. Les bilans se déroulent devant un jury composé d'enseignants et de personnalités extérieures, c'est un moment d'échange important autour de la constitution du dossier de travaux personnel, de son contenu, de son organisation, de sa présentation et surtout de l'argumentation qui l'accompagne. À l'issue d'un 1^{er} passage devant ce jury blanc, à sa demande ou sur proposition des enseignants, l'étudiant.e aura la possibilité de passer autant de fois que nécessaire.

Bilan 1^{ère} période: 1 et 6 décembre 2022
Bilan 2^{ème} période: jurys blancs à partir du 13 mars 2023,
l'étudiant.e est mis en situation de concours.
Un suivi individuel sur rendez-vous est prévu
jusqu'au 30 juin 2023.

Certificat de fin d'année préparatoire

Conformément au décret n° 2017-718 du 2 mai 2017,
relatif aux établissements d'enseignement de la création
artistique, chaque étudiant.e se verra décerner un certificat
de fin d'année préparatoire aux concours d'entrée aux écoles
supérieures d'art et de design. Ce certificat accompagné d'une
synthèse des unités de valeurs obtenues, atteste que l'étudiant.e
a suivi avec assiduité et engagement, les ateliers hebdomadaires
ainsi que les workshops pendant la période de formation.

CONCOURS

Les concours d'entrée dans les écoles d'art débutent pour
certaines écoles dès le mois de mars et s'étalent jusqu'au mois
d'avril. Pour certaines écoles nationales (HEAR – Haute École
des Arts du Rhin, ENSBA-École Nationale Supérieure des
Beaux-Arts de Paris, Lyon...), l'examen comporte deux séries
d'épreuves :

ADMISSIBILITÉ: Présélection sur dossier. Le dossier comprend
des documents administratifs et un dossier artistique
(sélection de travaux personnels; lettre présentant les
intentions et références; parfois un questionnaire ou
une épreuve plastique à réaliser chez vous).

ÉPREUVES D'ADMISSION: entretien avec le jury, épreuve écrite
de culture générale et épreuve écrite d'anglais.

Attention l'admissibilité pour ces écoles peut débiter
dès le mois de février.

Choix des concours

L'étudiant.e choisit les concours qu'il veut présenter dans
le courant de l'année, ce choix peut être révisé sur les conseils
de ses professeurs et du coordonnateur pédagogique en fonction
des compétences acquises par l'étudiant.e.

Il n'est pas conseillé de présenter un seul concours, il est
nécessaire au contraire de s'inscrire au moins à 3 concours en
fonction de critères tels que : capacités de l'étudiant.e affinités
écoles spécialisées

Dès la rentrée de janvier chaque étudiant.e devra remettre
au coordonnateur pédagogique une fiche indiquant ses vœux
d'orientation, les dates d'inscription, d'admissibilité et les dates
d'épreuves d'admission. Nous attachons une grande importance
au suivi de cette démarche.

L'orientation vers les différentes écoles

Dès le mois de décembre, lors du bilan, une discussion
aura lieu avec l'étudiant.e sur sa préparation et sur ses choix
d'orientation. Selon ses compétences et l'état de son travail, les
enseignants pourront le conseiller et éventuellement lui faire
des propositions sur des formations spécifiques qui correspon-
draient le mieux à ses compétences.

D'autres conseils peuvent être pris auprès des écoles
lors de visites et lors de rencontres organisées avec d'anciens
étudiant.e.s.

L'inscription aux concours

L'inscription est à la charge de l'étudiant.e, il est impor-
tant d'être vigilant sur les dates d'inscriptions, car elles sont
programmées en début d'année scolaire.



PORTES OUVERTES

Le samedi 18 mars 2023 de 10h00 à 17h00.

Cette journée sera l'occasion de découvrir les travaux réalisés par les étudiant.e.s de la classe préparatoire, visiter les locaux, les ateliers, rencontrer les étudiant.e.s, l'équipe pédagogique, obtenir des informations concernant le contenu des études et les conditions d'admission lors d'une réunion d'information collective.

Au programme :

De 10h00 à 12h00 : réunion d'information destinée aux futurs candidats de la promotion 2023/2024.

Exposition des travaux des élèves de la classe préparatoire.

Visites guidées.

Rencontre avec les élèves (évolution de leurs projets, recherches en cours, premiers dossiers).

Projections...

Présentée lors des portes ouvertes, cette exposition, du 18 mars au 21 avril 2023 a pour objectif, de dévoiler une sélection de travaux des étudiant.e.s de la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art (promotion 2022/2023).

Cette exposition se veut le reflet de ce qui a été abordé durant ce cursus et fait partie intégrante du programme pédagogique. Il s'agit donc de valoriser la production des étudiant.e.s et d'organiser la mise en espace de leurs travaux.

La conception de cette exposition permet à l'élève de se confronter aux questions liées aux modes de présentation, aux moyens d'accroche : collé/marouflé, cloué, épinglé, encadré ou pas, sculpture avec ou sans socle, à l'éclairage, etc. Il s'agit de les inciter à mener une réflexion afin de faire dialoguer les œuvres entre elles et avec leur environnement. Le travail d'accrochage amène également à se confronter aux questions de production et de transmission auprès du public. Ce temps de production est aussi source de débat et d'échanges critiques individuels et collectifs.

Pour nos étudiant.e.s, cela représente un moment important car pour certains les concours en vue leur admission en écoles supérieures d'art vont débiter en mars, et s'étaleront jusqu'au mois de mai. Cette approche contribue à les préparer en développant leur capacité à formuler verbalement ce qui est en jeu dans leurs productions, c'est-à-dire : soutenir un point de vue, affirmer ses choix, amener et justifier ses références, afin de définir la singularité d'un travail.

EXPOSITION

VACANCES

Durant les vacances de la Toussaint et d'hiver, la présence des étudiant.e.s est obligatoire : des déplacements, des rencontres avec des artistes, des présentations de parcours et workshops seront organisés.

Vacances de la Toussaint

Workshop :

Avec Jean Philippe Loridan les 24, 25, 26 et 27 octobre 2022, après-midi à l'École d'art du Calaisis – Le Concept. Pont de la Toussaint le 31 octobre 2022.

Workshop :

Avec Dométhilde Majek, les 2, 3 et 4 novembre 2022, à l'École d'art du Calaisis – Le Concept.

Vacances de Noël

Fin des cours : Vendredi 16 décembre 2022.

Reprise des cours : Mardi 3 janvier 2023.

Vacances d'Hiver

Workshops, rencontres avec des artistes, concours blanc, préparation des dossiers artistiques : Du 13 au 24 février 2023.

Vacances de Printemps

Fin des cours : Vendredi 14 avril 2023.

Reprise des cours : Mardi 2 mai 2023.

Les cours normaux s'achèveront le mardi 31 mai 2023, ensuite nous vous proposerons un suivi individualisé sur rendez-vous jusqu'au vendredi 23 juin 2023.

L'association « art etc » propose une adhésion spéciale étudiant.e.s de la Classe PREPA⁷. Moyennant une adhésion de 3 € à l'année, vous pourrez :

Vous fournir en matériel beaux-arts à la coopérative de l'association.

Participer aux commandes passées au GÉANT (fournisseur de matériels beaux-arts). Toute commande est honorée par chèque, ce chèque n'est encaissé qu'à la livraison.

Participer aux différents voyages organisés par l'association.

Action de parrainage

L'association peut apporter son soutien et faciliter l'entrée de certains étudiant.e.s dans les études supérieures.⁷ Notamment à travers une aide à la mobilité et à l'hébergement, pour permettre à des étudiant.e.s de passer des concours dans certaines écoles supérieures d'art fortement éloignées de leur domicile.

ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ÉCOLE D'ART DU CALAISIS

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Stephen Touron
Directeur

Laurent Moszkowicz
Coordonnateur pédagogique

Isabelle Segers
Secrétariat/administration

Nathalie Ferand
Secrétariat administratif PREPA

Franck Sellier
Agent d'accueil et régisseur

*Anne-Sophie Bence, Michèle Duchene,
Lydia Lachevre*
Agents d'entretien

Céline Guyot Dossche
Chargée de communication

⁷ Sur dossier et selon conditions de ressources de l'étudiant.e.



RÈGLEMENT DES ÉTUDES EN CLASSE PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLES D'ART

Le présent règlement des études a pour objet d'organiser le déroulement du cursus intitulé « classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art » de l'école d'art du Calaisis – Le Concept. Il s'inscrit dans la logique de fonctionnement général de l'établissement et de son règlement intérieur. Il décline les exigences et principes de fonctionnement de cette formation spécifique en termes de scolarité, de discipline et de pratiques pédagogiques.

Introduction

La classe préparatoire a pour objectif de conduire à la réussite du concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design.

La formation est exigeante car l'objectif est ambitieux. Les enseignements sont assurés par des plasticiens, des théoriciens et des artistes associés. La classe préparatoire permet aux élèves de confirmer leur orientation, de comprendre les enjeux de la formation dans une école supérieure d'art et d'accéder à l'enseignement supérieur à travers différentes formes d'initiations, d'expérimentations, de réflexions et de confrontations.

Au contact des différents intervenants mobilisés et à l'occasion de visites culturelles, elle permet aussi aux étudiant.e.s d'acquérir une première expérience des milieux de la création pour confirmer leur choix d'orientation en toute connaissance de cause. Les élèves qui entrent dans ce cursus s'engagent à passer au moins trois concours des écoles supérieures d'art ou de design au sein de l'espace européen, pour optimiser leurs chances de succès.

Processus d'admission et inscription dans l'établissement

ARTICLE 1

La classe préparatoire accueille des étudiant.e.s de 17 à 25 ans titulaires du baccalauréat. L'entrée dans la classe préparatoire publique s'effectue après une phase de sélection. Les modalités de sélection sont définies chaque année par le Coordonnateur pédagogique en liaison avec la Direction, et sont validées par la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers. L'équipe pédagogique est associée à ce processus de sélection.

ARTICLE 2

L'inscription administrative des candidats sélectionnés s'effectue auprès du secrétariat de l'école d'art du Calaisis. La carte d'étudiant.e de la classe préparatoire de l'école d'art du Calaisis est obtenue après avoir rempli les obligations suivantes :

- avoir confirmé son inscription par retour du dossier administratif complet;
- avoir souscrit une assurance en responsabilité civile dont l'attestation est transmise au secrétariat de l'école d'art du Calaisis.

Évaluation des acquis et mises en situation de concours

ARTICLE 3

Le travail des étudiant.e.s est organisé par chaque enseignant. L'évaluation du travail se fait sous forme de contrôle

continu par chaque enseignant pour évaluer les étudiant.e.s et les orienter dans leurs recherches (suivis de projets, appréciation de la qualité des travaux rendus et de la démarche personnelle, entretiens individualisés, bilans collectifs).

En classe préparatoire, l'auto-évaluation représente un outil didactique essentiel. Deux bilans sont organisés dans le courant de l'année :

Le 1^{er} bilan de décembre est considéré tel une séquence pédagogique. D'une durée d'environ 45 minutes, il se déroule autour de la présentation des travaux réalisés depuis la rentrée devant un comité composé d'enseignants, d'artistes invités et du coordonnateur pédagogique. Ce bilan a pour objectif d'évaluer de manière collective les aptitudes de l'étudiant.e à présenter son travail et à auto-évaluer sa production artistique. Cette première expérience permet d'analyser avec l'équipe enseignante le chemin à parcourir, ce qui est déjà acquis et ce qui reste à mettre en œuvre afin d'être préparé au mieux pour les épreuves des concours.

Ce 1^{er} bilan a également pour objectif d'engager une discussion sur les choix d'orientations. À la veille des vacances de Noël, un bulletin est envoyé à chaque étudiant.e, ainsi qu'aux parents ou tuteurs légaux.

Une notation présente une estimation chiffrée du degré de conformité des réponses données par l'étudiant.e, par rapport à un/des objectifs à atteindre; ce système de notation s'accompagne d'une appréciation. Tourné vers l'étudiant.e, ce mode d'évaluation « formatif » s'inscrit dans la durée du parcours pédagogique, il est au service du dispositif d'apprentissage.

Le 2^{ème} bilan de mars a pour objectif de mettre l'étudiant.e en situation de concours. Ce jury blanc d'une durée de 20 minutes est l'occasion pour l'étudiant.e d'acquérir une expérience sur la gestion du temps, du stress; autant d'éléments déterminants dans la réussite d'un concours. Le bilan se déroule devant un jury composé d'enseignants et de personnalités extérieures, c'est un moment d'échange important autour de la constitution du dossier de travaux personnel, de son contenu, de son organisation, de sa présentation et surtout de l'argumentation qui l'accompagne. En outre, un suivi individuel sur rendez-vous est prévu jusqu'au terme de l'année scolaire courante.

ARTICLE 4

Tel que précisé par le Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique, il appartient aux établissements agréés par le Ministère de la Culture de « Délivrer une attestation de fin d'études détaillant les acquis de la formation [que les étudiant.e.s] ont suivie ». Aussi, un certificat de fin d'année attestant de l'engagement, de l'assiduité, du travail et des acquis, de chaque étudiant.e pourra être délivré en fonction de l'évaluation – voir ARTICLE 3 – réalisée par l'équipe pédagogique et certifiée par la Direction de l'école d'art du Calaisis.

Assiduité, discipline et comportement

ARTICLE 5

La présence à tous les enseignements est obligatoire.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES EN CLASSE PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLE D'ART





RÈGLEMENT DES ÉTUDES EN CLASSE PRÉPARATOIRE AUX ÉCOLE D'ART

ARTICLE 6

Le contrôle des présences s'effectue par les enseignants au début de chaque séance de travail au moyen d'une feuille d'émargement.

ARTICLE 7

Toute absence doit être justifiée par écrit (certificat médical, attestation, etc.) ou faire l'objet d'une demande préalable (convocations aux concours, examen du permis de conduire, etc.). L'étudiant.e doit informer le service de la scolarité dès son retour et remplir « l'imprimé d'absence », même sans justificatif. L'imprimé est disponible au secrétariat. Les absences injustifiées sont comptabilisées et communiquées au coordonnateur de la classe préparatoire. Après trois absences injustifiées, le retour en cours de l'élève n'est possible que sur présentation d'un justificatif valable. Les parents des élèves mineurs sont informés par la direction de l'établissement.

En application de l'article D.821-1 du code de l'éducation, l'élève bénéficiaire d'une bourse de l'enseignement supérieur doit être inscrit et assidu aux cours. Le secrétariat signale au CROUS chaque absence injustifiée de l'élève boursier. Le non-respect de cette obligation entraîne le reversement des sommes indûment perçues. Si un étudiant.e vient à cumuler 5 absences injustifiées, il sera exclu du cursus sans possibilité de remboursement des frais de scolarité versés, lesquels sont intégralement dus dès lors que l'étudiant.e entame son cursus. L'exclusion peut être prononcée exclusivement par le directeur de l'école d'art du Calaisis après avis conforme des instances de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

ARTICLE 8

Un retard non motivé par un justificatif valable autorise l'enseignant à ne pas accepter l'élève dans la séance de travail concernée. Après trois retards injustifiés, le retour en cours de l'élève n'est possible que sur présentation d'un justificatif valable. Les parents des élèves mineurs sont informés par la direction de l'établissement.

ARTICLE 9

Le non-respect du présent règlement, la provocation de troubles, la dégradation des locaux ou du matériel, les retards, les absences non justifiées, exposent l'étudiant.e à des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Toute détérioration des locaux et du matériel due à un mauvais usage de ceux-ci, tout vol de matériel ou de fourniture, entraînent le remboursement des frais de remise en état ou de remplacement par leurs auteurs, et exposent ceux-ci à des actions apprécées par la Direction en lien avec les instances de la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Les enseignants ont la responsabilité de l'ordre et de la discipline dans leur classe. En cas de problème grave ou persistant, ils saisissent la Direction. Les relations entre élèves, enseignants, personnels administratifs et techniques, s'organisent dans l'esprit collectif d'un respect mutuel. Comme pour tous les secteurs d'activité de l'établissement, les comportements inadaptés font l'objet d'observations et/ou de sanctions. En cas de comportement inapproprié ou si des propos à caractère discriminatoire sont tenus par un étudiant.e, l'exclusion peut

être prononcée, et ce exclusivement par le directeur de l'école d'art du Calaisis après avis conforme des instances de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Hygiène et sécurité

ARTICLE 10

Toutes les règles de sécurité doivent être respectées : locaux : voir organisation d'évacuation, participation aux exercices d'évacuation. utilisation et rangement des produits inflammables ou toxiques. interdiction formelle de fumer dans les locaux. la propreté des sanitaires et des locaux doit être respectée. toute prise de risque par imprudence ou négligence, entraîne la responsabilité de l'auteur et pourra faire l'objet de sanctions.

ARTICLE 11

En dehors des espaces d'accueil de l'établissement, les locaux ne sont accessibles qu'aux personnels et aux étudiant.e.s. Les personnes étrangères à l'établissement n'y sont pas admises, sauf autorisation.

Emploi du temps

ARTICLE 12

Un planning type est remis aux étudiant.e.s en début d'année. Les étudiant.e.s veillent à en prendre connaissance et à s'organiser en fonction des horaires déterminés. L'emploi du temps est susceptible d'être modifié selon les événements ponctuels ou imprévisibles. Certains événements (vernissages d'expositions, rencontres et conférences, sorties culturelles, etc.) peuvent être organisées au-delà du planning « ordinaire » (soirée, week-ends) et sont obligatoires. Le coordonnateur pédagogique veillera à informer les étudiant.e.s préalablement afin qu'ils s'organisent. L'absence des étudiant.e.s à ces événements devra être justifiée, et toute absence injustifiée tombera sous le régime applicable tel que précisé à l'article 7 du présent règlement.

Matériel et respect des locaux

ARTICLE 13

Le matériel demandé par les enseignants est à apporter obligatoirement. En cas d'oubli, les élèves peuvent ne pas être acceptés dans les séances de travail.

Les cartons à dessin, matériels et travaux personnels, ne doivent pas être laissés à l'abandon mais emportés ou rangés dans la salle de la classe préparatoire.

Avant chaque bilan trimestriel, un rangement général des locaux est effectué et, en fin d'année, les étagères seront vidées, de même que les objets et travaux personnels emportés.

ARTICLE 14

Chacun se fait une obligation de respecter scrupuleusement les locaux et le matériel mis à disposition. Toute dégradation volontaire dont le responsable est identifié fera l'objet d'une réparation. L'enseignant et les étudiant.e.s veillent à la fin du cours à ce que la salle soit en ordre et propre : chevalets rangés, tables et évier nettoyés, matériels placés dans les étagères. Tous les étudiant.e.s doivent participer à ce rangement. Cette

remise en ordre des salles à la fin de chaque occupation ne se confond pas avec l'entretien des locaux qui est prévu chaque jour par un personnel spécialisé.

Prêt de matériel et assurances

ARTICLE 15

L'emprunt de matériel est limité et réservé à un usage pédagogique; il doit être validé par un enseignant et faire l'objet d'une fiche de prêt. L'étudiant.e s'engage à rendre lui-même le matériel emprunté à la date et l'heure prévues. En cas de restitution du matériel en dehors des délais prévus ou par une autre personne que l'emprunteur, l'étudiant.e s'expose à une interdiction temporaire ou définitive de prêt. Chaque étudiant.e doit fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident valable pour l'année scolaire courante.

Travaux d'édition

ARTICLE 16

L'école permet de réaliser des impressions (formats A3, A4, blanc et couleur) sous la responsabilité et avec l'accord des enseignants ou du Coordonnateur pédagogique. Pour des raisons tenant à la bonne gestion des moyens de l'établissement et afin de respecter un comportement éco-responsable, les étudiant.e.s sont invités à mesurer leur consommation de papier et globalement de consommables liés aux travaux d'impression.

Respect de l'environnement

ARTICLE 17

Chaque étudiant.e veillera à adopter un comportement sobre et responsable en matière d'utilisation de consommables et matériaux ou produits liés à sa pratique. Le gaspillage de papier, le non-respect des consignes de tri sélectif, seront à proscrire. Globalement, il est attendu de futurs professionnels de prendre en considération des conditions d'expression de leur « art » attentives aux problématiques liées à la transition écologique et au respect des milieux.

La connaissance des termes de ce règlement est un impératif qui sera rappelé aux étudiant.e.s autant que de besoin. Leur participation au cursus « classe préparatoire » vaut acceptation de l'ensemble des dispositions.



CONTACTS

Stephen Touron, Directeur
stephen.touron@grandcalais.fr

Laurent Moszkowicz, Coordonnateur pédagogique
laurent.moszkowicz@grandcalais.fr

Isabelle Segers, Secrétariat/administration
isabelle.segers@grandcalais.fr

Pour toute question relative à votre situation

Nathalie Ferand, Secrétariat administratif PREPA
nathalie.ferand@grandcalais.fr

Tél. 03.21.19.56.60
École d'Art – Le Concept
15-21 Boulevard Jacquard
62100 CALAIS
<http://www.ecole-art-calais.fr/>



L'école d'Art du Calais – Le Concept fait partie des équipements culturels de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres & Mers.

Tél. 03.21.19.55.00
Fax. 03.21.19.55.09
76 Boulevard Gambetta
CS 40021 - 62101 CALAIS CEDEX
www.grandcalais.fr



La classe préparatoire de l'école d'art du Calais reçoit le soutien de la Région Hauts de France et du Département du Pas de Calais.



La classe préparatoire de l'école d'art du Calais est membre de l'APPEA.



La classe préparatoire de l'école d'art du Calais bénéficie de l'agrément du ministère de la Culture (décret du 2 mai 2017).



L'école d'art du Calais reçoit le soutien en mécénat de la société GERSTAECKER France – LE GÉANT DES BEAUX-ARTS, succursale de Lille.



en livret de 56 pages
relié par deux point métal
de 105 mm sur 250 mm
composé en Times New Roman
sur un papier standard de 80 g.
imprimé à l'école d'Art du Calaisis – Le Concept
édité à 30 exemplaires
design graphique et photographie par Marine Leleu

COLOPHON



